

La SEE prévoit la poursuite de la croissance des exportations en 1998

Selon les plus récentes prévisions de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), les exportations canadiennes croîtront de 5 % en 1998 et progresseront au taux moyen d'environ 7 % par année jusqu'en 2002.

La croissance des exportations canadiennes devrait être forte dans les télécommunications, l'aérospatiale et les textiles, en grande partie en raison de l'innovation technologique, des facteurs de productivité très compétitifs et de la réputation du Canada pour la très grande qualité de ses produits et services.

Voici quelques-unes des autres prévisions de la SEE :

- les exportations vers les États-Unis devraient croître de 5,6 % en 1998,

ce qui représente une diminution de 8 % par rapport à 1997;

- les exportations à destination de l'Europe de l'Ouest devraient augmenter de 1,7 % en 1998, après avoir enregistré une diminution de 4 % en 1997;
- les exportations vers le Japon devraient diminuer de 1,7 % en 1998, après avoir augmenté de 0,5 % en 1997;
- les exportations à destination de l'Asie devraient progresser de 4 %; elles s'étaient accrues de 1,5 % en 1997;
- les exportations vers l'Amérique latine devraient croître de 5,8 % en 1998, comparativement à une hausse de 1,2 % enregistrée en 1997.

« Bien que les marchés étrangers offrent de nombreuses possibilités aux entreprises canadiennes, ils comportent aussi des risques, avertit Jim Olts, économiste principal à la SEE. C'est le cas notamment des nouveaux marchés, là où les produits et les services canadiens sont recherchés. Les exportateurs doivent accorder une attention particulière à ces risques et faire preuve de prudence dans la gestion de ceux-ci. »

Les exportations représentent 40 % de la production du Canada et elles sont un élément moteur de la croissance économique, de la création d'emplois et de la prospérité. Un emploi sur trois au Canada est tributaire des exportations.

La SEE apporte son aide à un projet d'exportation en commun Canada-Turquie vers la Russie

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a avancé un montant de 38 millions \$US pour permettre à la Vneshprominvest Joint-Stock Company, de Russie, d'acheter du matériel et des services de télécommunications à Northern Telecom Canada (Nortel) et à sa filiale turque Northern Electric Telekomunikasyon S.A. (Netas).

Cette somme correspond au premier versement d'un prêt d'un montant

total de 50 millions \$US que la SEE a négocié en décembre 1996 avec l'organisme de crédit à l'exportation turc Turk Eximbank pour financer l'achat de biens et services canadiens en Turquie et dans les marchés voisins.

Selon Michael McLean, vice-président de la SEE pour les Amériques et l'Europe, « cet effort commun permet aux exportateurs canadiens d'avoir accès aux marchés de l'Europe orientale et de

l'Asie centrale, où il était difficile de faire des affaires et de conclure des ententes de financement ».

Pour avoir droit à du financement dans le cadre de ce projet, les entreprises canadiennes doivent s'être associées à des intérêts turcs. Le financement s'applique à la portion canadienne des projets qui auront été acceptés par la Turk Eximbank, et ce, moyennant l'autorisation de la SEE.

LA SEE SIGNE UN ACCORD AVEC LE JAPON POUR AIDER LES EXPORTATEURS

Un nouvel accord de coopération en matière de commerce et d'assurance-investissement vient d'être conclu entre la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et son homologue japonais, la Division des exportations, des importations et de l'assurance des investissements du ministère du Commerce international et de

l'Industrie du Japon. Cet accord devrait accroître l'aide accordée pour des projets conjoints japonais et canadiens dans des pays tiers.

Comme le signale le président et directeur général de la SEE, M. A. Ian Gillespie, « en établissant des alliances stratégiques et des coentreprises, les entreprises canadiennes et leurs part-

naires ont une corde de plus à leur arc dans la course aux projets de commerce et d'investissement sur les marchés étrangers ».

Cet accord permet dorénavant aux deux pays de partager les risques associés à des projets d'envergure comme la construction de centrales électriques et d'installations de production.